

 uniterre



AOUT 2021  
N° 3 66<sup>e</sup> ANNEE  
JAB 2518 NOOS

[WWW.UNITERRE.CH](http://WWW.UNITERRE.CH)

L'IP-LAIT  
AU-DESSUS DES LOIS  
Action du 14 juin à Berne

SUCRE BIOLOGIQUE SUISSE  
Nouveautés et inconnues

REFLEXIONS  
suite aux votations du 13 juin

# LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT



# LE FUTUR AUTREMENT

## EDITORIAL

ULRIKE MINKNER  
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le dicton "Après la votation, c'est comme avant la votation", est très pertinent. En effet, d'autres initiatives vont nous occuper. Par exemple, l'initiative populaire "Pas d'élevage intensif en Suisse", l'initiative "Biodiversité" ou l'initiative "Pour les glaciers". La santé, le climat, la protection de l'environnement et des animaux ainsi que les relations commerciales internationales seront des thèmes très présents dans le futur. C'est pourquoi le dialogue revêt une telle importance. Nous ne voulons plus vivre les mêmes conflits que lors de la dernière votation sur les deux initiatives agricoles sans pesticides de synthèse et eau propre. Que peut-on faire? Tout d'abord, nous devons promouvoir un dialogue prospectif et large au sein d'Uniterre afin de nous comprendre et de trouver une position commune. Cela prend du temps et nécessite respect et capacité d'écoute ainsi qu'un comité fort et la coopération de toutes les sections et personnes proches d'Uniterre.

Mais comment pouvons-nous nous engager dans des débats que nous n'avons souvent pas initiés et dont nous sommes la cible? Il est crucial pour Uniterre d'être en contact avec les mouvements les plus divers, même s'ils ne sont pas exactement dans la même ligne que nous. Nous devons renforcer nos liens avec les organisations environnementales et de développement, les mouvements citoyens pour le climat et l'agriculture. Car c'est précisément parce que ces derniers ont un parcours très différent, parce qu'ils viennent souvent d'un environnement urbain, et parce qu'ils connaissent peu nos réalités que nous devons les inviter à des discussions communes, et cela le plus tôt possible. Le mouvement pour la grève du climat (climatestrike.ch), par exemple, a élaboré 63 mesures sur l'agriculture. Il y en a beaucoup moins sur d'autres sujets comme la mobilité, la construction et l'aménagement du territoire ou l'approvisionnement en énergie. En définitive, l'agriculture est l'objet de toutes les attentions. Toutefois, nous connaissons un grand nombre de ces mesures et, bien qu'elles puissent être perçues comme radicales, elles vont dans la bonne direction. Les jeunes veulent de meilleures perspectives d'avenir et recherchent le dialogue. Nous devons donc les prendre en compte, dans la mesure du possible, sur nos propres fermes, avec nos voisins, nos clients et au sein d'Uniterre. Le rejet des différents projets de loi n'a pas fait disparaître les préoccupations.

Dans ce numéro, plusieurs articles traitent de ces sujets. Nous vous remercions pour les textes et les lettres de lecteur et vous souhaitons à toutes et tous une bonne lecture. •

## RETROSPECTIVE

Journée internationale des luttes paysannes (17 avril) et Grève du climat (21 mai) à Genève

Rectificatif : Toutes les photos du dernier numéro (mai) n'ont pas été prises à la ferme communautaire de la Touvière, mais à la coopérative Les Jardins de Cogne. Nous nous excusons pour l'erreur dans la légende.

Uniterre, Big-M et BBK (Comité paysan bernois) ont organisé le lundi 14 juin 2021 une action de protestation à Berne.

En cause : le non respect par l'IP Lait de la mise en œuvre de la motion sur l'amélioration des contrats laitiers. La mise en œuvre de cette décision parlementaire devrait permettre de sortir enfin du marasme laitier et de redonner une perspective d'avenir à la production laitière paysanne.

# L'INTERPROFESSION DU LAIT SE MOQUE DU PARLEMENT !

BERTHE DARRAS  
SECRÉTAIRE D'UNITERRE, COMMISSION LAIT

Cela était historique : la motion de la CER du Conseil des États 19.3952 "Améliorer les termes du contrat-type de l'Interprofession du lait" a été acceptée par le Conseil des États le 24.09.2019, et par le Conseil national le 28.06.2020 avec seulement 2 voix contre. L'Interprofession du lait (IP-Lait), qui est au bénéfice de la force obligatoire accordée par l'Administration Fédérale, se devait de prendre en compte les principales demandes de cette motion, dont le point le plus important pour nos trois organisations était de rendre la livraison du lait segment B facultative.

**QUELLE N'A PAS ÉTÉ NOTRE SURPRISE DONC**, en prenant connaissance des propositions de changements du contrat, de voir que la demande de la motion sur la livraison du lait B a été totalement ignorée ! L'IP Lait ne se conforme pas non plus à la deuxième exigence à savoir un contrat fixant une quantité et un prix pour une durée de trois mois. Elle propose, en revanche, un nouveau mode de calcul du prix du lait segment B, qui entrainera à partir de début juillet 2021 une augmentation du prix indicatif de 2,4 cts.

**NOUS AVONS ILLUSTRÉ** ce déni des décisions démocratiques en mettant en scène un personnage de l'IP Lait, passant au broyeur les décrets du Parlement. En effet, ce lundi 14 juin

devait avoir lieu l'Assemblée des Délégués de l'IP Lait pour entériner leur position méprisante de refus de mise en œuvre de la décision du parlement.

**AVEC CE SYSTÈME ACTUELLEMENT EN VIGUEUR**, la lutte pour des segments de marché à faible valeur ajoutée se fait sur le dos des fournisseurs. Ce lait B bon marché sert même à financer des exportations de dumping, fait baisser le prix, de sorte qu'aucun lait durable ne peut être produit à long terme. De plus, la pression constante sur les prix dans l'agriculture conduit à des formes de production qui sont de moins en moins acceptées par la population ainsi qu'à l'arrêt de la production : à fin 2020, la Suisse ne comptait plus que 18'694 producteur.trice.s de lait. Il y a 25 ans, ils étaient encore 44'000 !

**LA PRISE DE CONSCIENCE DU PARLEMENT** de la nécessité d'améliorer la situation des producteur.trice.s de lait nous a donné l'espoir d'un changement positif pour la production laitière avec cette motion. Nous sommes d'autant plus scandalisés ! L'IP Lait pense être au dessus d'une décision démocratique ! La résistance était attendue mais jamais nous n'aurions cru qu'il soit possible d'ignorer à ce point une décision politique. La demande du Parlement peut être mise en œuvre sans aucun problème. Pour les consommateur.trice.s, cela ne changerait rien du tout, mais la livraison volontaire du lait B permettrait d'améliorer considérablement le prix du lait pour les agriculteur.trice.s.

**NOUS, PRODUCTEUR.TRICE.S DE LAIT**, demandons que la motion soit appliquée ! Nous continuerons à nous battre et trouverons d'autres moyens, s'il le faut, pour faire plier l'IP Lait.

## LES PRIX DU LAIT

Actuellement, la production laitière Suisse est divisée en deux segments : le segment A pour la production indigène et le segment B pour l'exportation, sans protection douanière.

- Le prix indicatif du lait segment A est depuis le 1er janvier 2021 de 73 cts MAIS le prix réellement payé aux producteur.trice.s sur le segment A (moy. 2020) est de 64,5 cts.
- Le prix indicatif du lait segment B (moy. 2020) est de 51 cts mais le prix réellement payé aux producteur.trice.s sur le segment B (moy. 2020) est de 47,2 cts.

Pourcentage de lait segment A sur l'année 2020 = 70,7 %  
Pourcentage de lait segment B sur l'année 2020 = 29,3 %

Le lait segment C : Il s'agit de lait servant à désengorger le marché. Il est destiné au marché mondial et utilisé pour produire, en outre, du lait en poudre et du beurre. La livraison est volontaire. Le prix payé peut varier entre 26 et 33 cts. Actuellement, il n'y a pas de lait segment C. Pour rappel, le prix du lait couvrant les coûts de production est d'environ 1Fr.



**COMPLÉMENT D'INFORMATION.** Décisions de l'assemblée des délégués de l'IP Lait du 2.7.2021 : à partir du 1er janvier 2022, les conditions suivantes s'appliqueront au contrat d'achat du lait : les conditions d'achat du lait (quantités et prix) doivent être portées à la connaissance de chaque fournisseur individuellement chaque mois pour les segments A et B au plus tard le 20 du mois précédent. Les délégués ont accepté de ne pas rentrer en matière concernant la livraison facultative du lait segment B, tel qu'exigé par le Parlement. L'IP Lait confirme donc ainsi le non respect de la décision parlementaire du 28.6.2020. •

## LA MOTION DANS SON INTÉGRALITÉ

"Améliorer les termes du contrat-type de l'Interprofession du lait "

Le Conseil fédéral est chargé d'intervenir auprès de l'Interprofession du lait afin que le contrat type pour l'achat et la vente de lait cru comprenne, conformément à l'article 37 de la loi sur l'agriculture, les éléments suivants :

Le contrat d'achat de lait doit indiquer les prix auxquels la livraison est effectuée afin que le fournisseur de lait en ait connaissance avant la livraison et qu'il puisse planifier son activité entrepreneuriale. La segmentation A, B, C en vigueur doit être maintenue. En outre, il s'agit d'interdire de ne pas fixer de prix pour le segment C et d'écouler les excédents laitiers dans le cadre du segment B : un prix spécifique doit impérativement être déterminé pour les segments B et C. Les prix appliqués aux segments A et B doivent être définis dans le contrat, au moins pour une durée de trois mois, en indiquant la quantité et le prix au kilogramme. Il convient par ailleurs de laisser au fournisseur de lait le choix d'accepter ou non une livraison de lait du segment C. Par conséquent, les vendeurs et acheteurs doivent convenir des quantités de lait de segment B livrées et du prix de livraison. Les producteurs qui ne souhaitent pas livrer de lait des segments B et C bon marché ne doivent cependant pas être sanctionnés par une réduction des quantités pour les segments A et B.



# REGARD D'UN ETHNOLOGUE SUR LA CAMPAGNE DES INITIATIVES ANTI-PESTICIDES

PROPOS RECUEILLIS PAR VANESSA RENFER,  
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Interview: Jérémie Forney  
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

**A** quelques jours du scrutin, nous avons rencontré Jérémie Forney, professeur d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, qui s'intéresse de longue date aux problématiques agricoles. Nous avons voulu savoir quel regard il portait sur la campagne et comment il pouvait envisager la suite.

**Uniterre : Jérémie Forney, la campagne est sur le point de prendre fin, quel est votre ressenti face à ces dernières semaines ?**

Jérémie Forney: en préambule, il me semble important de faire attention au langage. On parle souvent des paysans comme d'un tout, mais il ne faut pas oublier que les paysans ne partagent pas tous le même avis. Il faut également toujours se demander si l'on parle des paysans en tant qu'individus, ou de leurs organisations de défense professionnelle. Il y a une apparente unanimité, malgré quelques voix dissidentes, et les organisations professionnelles majoritaires ont démontré une grande capacité à fédérer leurs membres.

Cela s'est traduit ainsi: ces organisations ont fait passer essentiellement le message suivant, en caricaturant: "vous les paysans, ces urbains qui n'y connaissent rien vous attaquent, vous êtes des victimes et nous allons vous défendre". C'est une méthode qui a amené une grande tension dans la campagne. Or, à la base, le message des initiants n'est pas dirigé contre des personnes ou contre une profession, mais bien contre un système et des produits spécifiques.

**C'est ce qui explique selon vous les débordements récents, en particulier sur les réseaux sociaux ?**

J.F.: je pense que l'essentiel du problème repose sur le fait que le message s'est surtout concentré sur les impacts des pesticides sur la santé humaine. Or dans ce domaine, il subsiste un flou considérable, d'où les demi-vérités et les raccourcis régulièrement énoncés de part et d'autre. A la base, les initiants sont partis avec un message un peu plus nuancé où les impacts environnementaux avaient également une grande importance, et où les certitudes scientifiques sont beaucoup plus claires.

Mais pour un paysan, se faire traiter d'empoisonneur est probablement la pire insulte qui soit, lui qui est tellement fier de son rôle nourricier. D'où la violence des réactions et le caractère très conflictuel qui a marqué la campagne.

**A votre avis, pourquoi les paysans se sont-ils montrés si réticents? D'autres contraintes environnementales ont été imposées par le passé.**

J.F.: En premier lieu, le sentiment d'être désignés comme seuls responsables a été vécu comme une grande injustice, et à raison.

Ensuite, il faut bien comprendre que dans le modèle agricole de l'après-guerre, les produits phytosanitaires ont rapidement pris une place considérable et joué un rôle central. Ils ont facilité le travail, fait augmenter les rendements et contribué à rendre la nourriture abondante et bon marché. Ce n'est pas seulement le paysan qui devrait apprendre à s'en passer, mais tous les échelons du système, y compris les consommateurs. On peut dès lors facilement comprendre que le paysan ne puisse ni ne souhaite être le seul à devoir opérer des changements, pendant que le reste de la société maintient ses habitudes de consommation, ce qui demeure un risque lié à la mise en œuvre des initiatives, mêmes si les initiants appellent à un changement profond du système. Il aurait fallu dès le départ défendre une réflexion plus globale, où tous les acteurs de la chaîne alimentaire avançaient ensemble vers un autre système. La Suisse, pays riche aurait pu jouer un rôle pionnier, d'expérimentation grandeur nature. Mais elle peut aussi se permettre le luxe de ne rien changer et de continuer de consommer comme avant, en

misant sur les importations. On peut regretter que les deux initiatives n'aient pas mis plus en avant nos dérivés consommateurs. On peut aussi regretter qu'il n'y ait pas eu de contre-projet fédérateur.

**Et maintenant, comment aller de l'avant ?**

J.F.: ne pas perdre de vue qu'avant le lancement de ces initiatives, le mouvement "anti-pesticides" était déjà bien entamé. Lorsque des paysans sont en recherche d'autres façons de produire, et que des consommateurs témoignent aussi de leur insatisfaction liée à nos modes de consommation, on voit que le dialogue est possible et que des ponts existent. Ce qui est très positif à mes yeux, c'est que l'alimentation est redevenue un sujet de préoccupation central. La population exprime un souci légitime, il est sain de se demander d'où vient notre nourriture, cela concerne notre environnement, notre santé, notre budget aussi. Et les paysans ne sont pas toujours les vainqueurs du système actuel.

**C'est un point intéressant! Pourquoi s'acharner à défendre un modèle qui continue de mener de nombreux paysans à l'échec ?**

J.F.: si on s'intéresse au rapport annuel sur le revenu agricole, on voit que l'écart entre les hauts et bas revenus est très important. De fait, de nombreux paysans s'en sortent plutôt bien. Et le fait de beaucoup produire reste pour beaucoup un signe de réussite et d'accomplissement professionnel. On se compare à son voisin en évoquant son tonnage à l'hectare, probablement aussi en bio.

**Quelles seraient vos pistes pour sortir de cet état de colère et d'incompréhension ?**

En premier lieu, dépolitiser le débat, sortir de l'impasse du oui/non, et revenir au dialogue, aux espaces d'échange qui prennent en compte les expériences de chacun. On voit qu'il y a des poches de changements, des personnes qui sont capables et qui ont envie de trouver des solutions communes, qui ont compris que l'agriculture à elle seule ne peut pas effectuer le changement. Il faut impérativement quitter le positionnement purement dogmatique pour revenir aux questions pragmatiques. A l'inverse, il serait extrêmement dommageable de voir le débat se radicaliser autour de certains groupes.

Il est important de prendre conscience que si on change nos modes de production, alors on doit changer nos modes de consommation, sinon le risque est que l'on se contente de répercuter nos impacts sur l'agriculture des autres pays.

Le prix à la consommation, tellement bas (une grande victoire du système productiviste), sera un enjeu important. En ce sens, le débat ne peut se réduire aux seuls paysans et consommateurs. La grande distribution doit être prise en compte. On peut appeler de ses vœux un rééquilibrage des forces, mais il est illusoire de vouloir éliminer cet acteur du paysage.

Enfin, en cas de non aux initiatives, les grandes organisations de défense professionnelle auront une belle occasion de réaffirmer leur poids politique. Il sera intéressant de voir si elles le mobiliseront de manière à favoriser l'unité et la réflexion commune ou si elles tenteront le rapport de force, notamment avec les courants écologistes. Cette dernière option serait contreproductive à terme, aussi pour les paysans, j'en suis convaincu. •

## UN DÉBUT : LA FORMATION AUTOGERÉE DE MARAÎCHAGE ÉCOLOGIQUE

CHRISTIAN HUTTER  
MARAÎCHER, POUR F.A.M.E

**D**epuis l'automne 2020, un groupe de jeunes de toute la Suisse s'est régulièrement réuni et a fondé l'association F.A.M.E (Formation Autogérée de Maraîchage Ecologique). Uniterre, la coopérative agricole Longo Mai et l'ACP (Agriculture Contractuelle de Proximité) Radiesli à Berne font également partie du comité. L'origine remonte à la rencontre annuelle "Allmende", qui fait référence au patri-moine agricole commun ("Allmend" en allemand). Lors de la réunion de 2019, nous avons constaté qu'il existe, à bien des endroits, une pénurie de travailleur\*ses qualifié.es dans le domaine de l'agriculture maraîchère biologique, diversifiée et à petite échelle. En effet, il n'existe pas de formation bio en maraîchage en Suisse, mais seulement un apprentissage conventionnel.

**23 ÉTUDIANT\*ES POUR LA PREMIÈRE ANNÉE**, une liste d'attente pour 2023, cela montre clairement qu'il y a un besoin pour cette formation. De nombreux futurs maraîchers ne se sentent pas concernés par l'offre de formation actuelle: "Concrètement, environ 60% d'entre nous, "apprenti\*es", travaillons depuis ce printemps dans des pépinières, des ACP et des petites exploitations agricoles entre Genève, Thoun et le lac de Zurich. Ortoloco à Zurich est la plus grande ferme avec 250 abonnements paniers, la plus petite est une ferme autosuffisante. Jusqu'à présent, malheureusement, de nombreuses petites exploitations, comme le sont la plupart des ACP, ne proposent pas encore d'apprentissage".

**BEAUCOUP D'IDÉALISME ET DE MAIGRES SALAIRES.** Il y a de tout, entre le salaire minimum agricole et le fait de n'avoir que de la nourriture comme salaire. Cela met certain\*es apprenti\*es dans une situation financière difficile. C'est pourquoi, à F.A.M.E, nous exigeons qu'à l'avenir, tous les lieux de formation versent un salaire minimum pendant la période d'apprentissage, comme c'est le cas dans les autres entreprises de formation. Pour que l'on n'ait pas à faire des petits boulots à côté pour joindre les deux bouts. En travaillant dans ces fermes, nous apprenons la culture pratique des légumes, du semis à la récolte. Comme nous sommes répartis entre la Suisse romande et la "Dütschschwiz", l'objectif est de rendre la formation bilingue. Tous les supports d'apprentissage sont donc également préparés dans les deux langues. C'est une bonne occasion de rafraîchir le vocabulaire de la deuxième langue nationale.

**DE LA PRATIQUE À LA THÉORIE.** Tout comme nous considérons que la structure du sol est essentielle à la croissance des plantes, nous voulons organiser notre formation de bas en haut. En hiver, pendant la période la moins intensive en travail, nous aurons les modules théoriques mensuels d'une semaine. Nous avons, nous les apprenti\*es, développé le premier de ces 10 modules. Nous serons assistés par des expert\*es et des praticien\*nes qui nous transmettront leurs connaissances: de la préparation du sol à la culture des semis et à la rotation des cultures. C'est la partie la plus coûteuse de notre formation et nous devons utiliser le peu de temps libre qui nous reste pour réunir l'argent nécessaire. Toute aide est bienvenue: tous les dons, les conseils et les soutiens financiers pour la formation. Nous serions également très heureux\*ses que les membres d'Uniterre nous contactent pour des postes d'apprentissage. •

PLUS D'INFORMATIONS:

gemueseaulernen.ch, info@gemueseaulernen.ch

Les dons sont les bienvenus:

Association F.A.M.E,

IBAN: CH93 0839 2000 1580 6330 9

Les exigences pour une agriculture sans pesticides de synthèse, sans antibiotiques, pour une agriculture indépendante d'importations de fourrages, en bref pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement ne sont pas balayées par les résultats négatifs qu'ont essuyés les 2 initiatives Eau propre et Sans pesticides de synthèse. La transition doit être accélérée et c'est toute la société qui doit s'y mettre.

# SI NOUS VOULONS UN MONDE SANS PESTICIDES DE SYNTHÈSE, ALORS ...

BERTHE DARRAS / MICHELLE ZUFFEREY  
SECRÉTAIRES D'UNITERRE

**Avant les votations, Uniterre a parlé de conditions cadres nécessaires. Quelles sont-elles ?**

Le point de départ est une reconnaissance de la nécessité d'un changement radical du système alimentaire suisse et mondial et du maintien d'une agriculture paysanne locale. Pour cela, nous devons avant tout garantir aux paysan.ne.s des prix équitables, c'est-à-dire des prix qui couvrent les coûts de production.

Cela signifie donc :

- Un engagement fort des mangeurs et mangeuses de consommer local et d'accepter que se nourrir a un coût: est-ce normal que la part actuelle de notre budget allouée à l'alimentation ne représente que 7%? Nous nous devons toutefois de trouver des solutions pour aider les familles avec de très bas revenus, car une alimentation saine est un droit, pas un luxe.
- Une prise de conscience de la grande distribution de sa responsabilité sociale, environnementale et économique qu'impactent directement ses stratégies commerciales: la pression sur les prix, les marges élevées notamment en bio, une politique commerciale qui préfère, aux produits suisses, des produits importés meilleur marché, tout ceci doit changer.

**Quels sont les points qui concernent la Confédération et le politique ?**

- La mise sur pied par la Confédération d'un cadre assurant aux producteur.trice.s une information claire et transparente sur les marchés, sur les marges réalisées à toutes les étapes de la chaîne de valeur et surtout leur participation pleine et éclairée aux décisions sans distorsion de pouvoir. Cela conformément aux articles 2.3, 11 et 16 de la Déclaration sur les droits des paysan.ne.s. <sup>1</sup>
- La Suisse doit également veiller à ce que les entreprises commerciales situées sur son territoire respectent et renforcent les droits des paysan.ne.s (art. 2.5).

**Qu'est-ce que cela signifie concrètement dans les différents domaines ?**

Sur les importations :

- Des produits importés qui répondent aux mêmes obligations de production que la production indigène, sinon, ils sont interdits.
- Une prise en charge garantie et prioritaire des produits indigènes.
- Des importations qui ne viennent combler que les manques dans la production indigène.
- Sortir les produits agricoles des accords de libre-échange: ce sont bien les accords de libre-échange actuels qui mettent en danger l'approvisionnement local. Il suffit de regarder les dégâts que cela a provoqués dans le secteur viticole. Libre-marché et durabilité sont incompatibles.

Investir massivement dans la recherche publique transdisciplinaire et participative:

- Il faut trouver des solutions permettant de protéger l'environnement, de promouvoir une agriculture durable et maintenir notre niveau d'auto-alimentation.
- Favoriser les pratiques agro-écologiques, entre autres: des méthodes culturales durables, gestion holistique et raisonnée des ressources naturelles, association des cultures, lutte intégrée pour la prévention des maladies, etc.

Accompagner les paysan.ne.s pour la phase de transition :

- Revaloriser les salaires agricoles pour augmenter le nombre d'actifs travaillant dans l'agriculture
- Adapter la formation initiale et complémentaire aux nouveaux défis
- Renforcer la vulgarisation agricole par la formation de for-

mateur.trice.s et la diffusion large de formations aux paysan.ne.s

- Travailler sur les critères à développer pour le choix des nouvelles technologies (la digitalisation, par exemple): elles doivent être au service des paysan.ne.s, préserver leur autonomie et leur indépendance.

**Quelles mesures doivent être soutenues par les cantons et les communes ?**

- Promouvoir les circuits courts: les cantons et communes devraient planifier la restauration ou la construction de quartiers d'habitation en y intégrant des ateliers de transformation artisanale (boulangerie, laiterie, boucherie), des lieux de vente directe, ainsi que d'autres services.
- Prendre des mesures concrètes pour stopper le gaspillage alimentaire: 2'600'000 tonnes d'aliments sont perdus chaque année en Suisse.
- Investir dans la sensibilisation et l'information des consommateur.trices.

**Quelle est la conclusion et donc le message central d'Uniterre ?**

Toutes ces revendications ne sont rien d'autre que la Souveraineté Alimentaire, pour laquelle Uniterre se bat depuis des décennies au côté de La Via Campesina! Et elle peut devenir réalité par la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan.ne.s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales dans les politiques intérieure et extérieure de la Suisse.

Il s'agit d'un projet de société où toutes et tous, nous sommes concerné.e.s. C'est un changement radical du système alimentaire que nous demandons et un vrai partenariat entre les mangeur.se.s et les producteur.trice.s garanti par un cadre légal et contraignant dans toutes les chaînes alimentaires de valeur ajoutée! •

<sup>1</sup> La Suisse a l'obligation de tout mettre en œuvre pour renforcer la position des paysan.ne.s lors des négociations (art. 9.3), en tenant compte des déséquilibres de pouvoir existant entre les différentes parties et en garantissant leur participation active, libre, effective et éclairée (art 2.3). L'accès à l'information étant un point déterminant pour pouvoir négocier, les paysan.ne.s ont le droit de recevoir des informations concernant les facteurs susceptibles d'influer sur la production, la transformation, la commercialisation et la distribution de leurs produits (art 11.1).

Coordonnées bancaires pour vos dons

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs  
1564 Domdidier  
CCP de la Raiffeisen 17-1378-2  
IBAN: CH23 8080 8002 5119 3914 1

UNITERRE  
av. du Grammont 9  
1007 Lausanne

UNITERRE est reconnu d'utilité publique par les autorités fiscales du Canton de Vaud. Vous pourrez déduire de vos impôts tous vos dons à UNITERRE.  
MERCI!



L'APPÉTIT DES MULTINATIONALES POUR PLUS DE MARCHÉS, PLUS DE PROFITS, PLUS DE CROISSANCE VA CONTINUER. DONC IL FAUT S'ATTAQUER AU PROBLÈME DE FOND : QUEL COMMERCE VOULONS-NOUS ?

# MERCOSUR: LA NÉGATION DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIAS STALDER  
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

UNE INTERVIEW DE RENÉE VELLVÉ,  
COORDINATRICE DU PROGRAMME GLOBAL DE L'ONG GRAIN.<sup>1</sup>

**Uniterre: Quels sont les effets les plus alarmants de l'accord de libre-échange avec le Mercosur ?**

Renée Vellvé.: L'accord ne prend pas du tout en compte la souveraineté alimentaire. Au contraire, il va uniquement promouvoir le modèle industriel, en profitant aux multinationales des Etats de l'AELE qui produisent les intrants et achètent les produits finis. Ce modèle est particulièrement désastreux dans le Mercosur en termes d'accaparement de terres, de déforestation, de violation des droits des communautés locales et d'impunité des grandes entreprises.

Nous avons été choqués de voir que la Suisse avait décidé d'accorder des quotas (voir cadre) pour importer des produits comme du miel, du lait en poudre, du beurre, des oignons et des pommes de terre des pays du Mercosur, alors qu'ils sont produits par les paysans en Suisse et chez ses voisins européens.

**Qui profite de cet accord et qui y perd ?**

R.V.: Les multinationales du secteur de l'agro-business (pêche, engrais, pesticides, viande industrielle, négoce des céréales, etc.). La société civile craint que les firmes suisses cherchent surtout à prendre le contrôle sur les secteurs des services financiers et des assurances de leur région. Pour l'instant, nous n'avons que des informations partielles sur le contenu de l'accord.

**Que penser de cette "nouvelle ère" des accords de libre-échange et de leurs promesses en matière de systèmes agricoles et alimentaires durables et de respect du climat et des droits de l'homme ?**

R.V.: On ne croit pas à ces promesses: il suffit de vérifier si ces éléments sont contraignants et pour qui ils le sont! D'autre part, il y a une opposition entre deux tendances: l'une qui cherche à démanteler les piliers du néolibéralisme, tels que les accords de libre-échange, et l'autre qui essaie de les "améliorer" pour les rendre plus acceptables. On ne peut pas réguler les droits humains, ni les droits des travailleurs, ni le climat, à travers un accord commercial! Cela n'a pas de sens. On doit réduire le champ d'action et le pouvoir de ces accords (et les rendre réellement compatibles avec nos visions de la souveraineté alimentaire) et non pas leur donner plus d'espace!

**Actuellement, le taux d'exportation du Mercosur vers les pays de l'AELE est de 12%. Quel impact l'ALE aura-t-il sur ces exportations et quelles seront les conséquences pour notre agriculture indigène ?**

R.V.: L'agriculture occupe 12% des exportations du Mercosur, c'est vrai. Mais si on exclut l'or, le poids des produits agricoles est de 22% (un quart). Vu que l'accord, pour la toute première fois, comporte des quotas bilatéraux entre ces pays, il est évident qu'il va stimuler la production et l'exportation des produits agricoles vers les pays de l'AELE. Ça veut dire aussi concurrence avec les producteurs suisses. Et une pression sur les prix.

**Et quelles conséquences peut-on attendre dans les pays du Mercosur pour les secteurs de l'agriculture et de la pêche ?**

R.V.: On craint surtout l'expansion des élevages dans les 4 pays, y compris la production du soja et du maïs pour ces élevages. Cette expansion est déjà incontrôlable sous Bolsonaro au Brésil, où la destruction de la forêt avance rapidement (les incendies sont le fait des éleveurs/agro-business). De même,

la production du soja et du maïs a un impact énorme en termes d'épandage des pesticides sur les communautés locales, qui en souffrent beaucoup (maladies, cancers).

**Une vaste campagne a été organisée au niveau européen.<sup>2</sup> Quelles sont les chances d'empêcher cet accord ?**

R.V.: Il y a de très bonnes chances. Mais il faut faire attention qu'on ne le mette pas simplement dans un tiroir pour "après", ce qui est un peu le risque. Car la politique de confrontation du président brésilien n'est certainement pas favorable à la mise en œuvre de l'accord. L'appétit des multinationales pour plus de marchés, plus de profits, plus de croissance va continuer. Donc il faut s'attaquer au problème de fond: quel commerce voulons-nous? de quelle manière? C'est de ça qu'il faudra discuter après avoir refusé cet accord. Ce sera indubitablement un commerce plus "local" ou "régional" et plus respectueux des paysans et des consommateurs de nos régions respectives. Les gens sont très

désireux d'investir et de développer des économies plus locales maintenant. Et la crise climatique nous oblige, sans plus attendre, à changer de cap. •

PLUS D'INFORMATIONS ET SOURCES:

1. <https://grain.org/>
2. La campagne: <https://stopeumercosur.org>
3. SECO: [www.news.admin.ch/news/message/attachments/61957.pdf](http://www.news.admin.ch/news/message/attachments/61957.pdf).

## IMPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES DANS LES PAYS DU MERCOSUR<sup>3</sup>

	AVEC MERCOSUR	2019
Fromage	960,96 t	23 t

## IMPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES EN FRANCHISE DE DROITS EN SUISSE AVEC L'ACCORD<sup>3</sup>

	AVEC MERCOSUR	2019
Bœuf	3'000 t	3'600 t
Porc	200 t	0 t
Agneau	200 t	0 t
Poulet	1'000 t	17'000 t
Huile d'olive	1'000 t	1,1 t
Huile d'arachide	2'000 t	1'924 t
Maïs	7'500 t	500 t
Blé	2'500 t	3'200 t
Riz	1'000 t	61'000 t
Beurre	100 t	0 t
Pommes	150 t	6,3 t
Poires	150 t	369 t
Cerises	1'500 t	0 t / no data
Raisins	150 t	605 t
Pommes de terre	600 t	0 t
Oignons	500 t	4 2 t
Miel	2'000 t	1'355 t
Jus de fruits	180 t	40,3 t
Lait en poudre	300 t	0 t
Vin	3'500 t	3'190 t

# NOUVEAUTÉ DANS LA PRODUCTION DE SUCRE BIOLOGIQUE EN SUISSE

MICHELLE ZUFFEREY  
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

C'est grâce à l'initiative de Philippe Faivre, paysan à Montignez que des essais de repiquage de plantons de betterave sucrières ont été mis en place dans le Jura. En effet, il a appris qu'en Bretagne, il y a des producteurs de plantons de betteraves sucrières. Une alternative intéressante aux semis ! Avec le soutien de la FRI, des essais concluants ont été menés. Récit succinct d'une aventure prometteuse.

**DU CONVENTIONNEL AU BIO NOVATEUR.** Philippe Faivre gère une exploitation diversifiée. Il produit du blé, du maïs fourrager, du colza, de la luzerne, des pois et des betteraves sucrières. Mais aussi du soja alimentaire qui est transformé en tofu dans une filière Landi-Fenaco. Il a également des poules pondeuses. En 2011, il s'est converti à l'agriculture biologique. La technique de repiquage lui a paru être une alternative très intéressante pour les producteurs en Suisse.

**SOUTIEN DE LA FRI.** Sollicitée par Philippe Faivre, la Fondation rurale interjurassienne (FRI) a accompagné des essais en 2019 sur 24 ares et en 2020 sur quelque 1.2 hectares. Cette année, des essais sont encore faits avec d'autres variétés de plantons sur environ 1 hectare. La FRI a également fait les calculs du prix de revient. Les essais ont été concluants et Philippe Faivre a planté cette année 6 hectares de plantons bio de betterave sucrière produits en Suisse. Il a acquis une planteuse maraîchère et une sarcluse. "Le fait de repiquer des plantons de betterave de 6 semaines donne un avantage à la plante par rapport aux mauvaises herbes et facilite le désherbage mécanique réalisé par la sarcluse" explique Philippe Faivre. Actuellement au Jura, ils sont deux producteurs à utiliser cette technique. Et sur toute la Suisse, environ 80 hectares seront produits par repiquage.

**INTÉGRATION DANS LA FILIÈRE.** La sucrerie d'Aarberg soutient le projet: les producteurs et productrices qui utilisent la méthode de repiquage sont sous contrat avec elle. La sucrerie s'occupe aussi des commandes de plantons qui sont actuellement produits en Suisse. L'utilisation de cette technique va dans le sens de Sucre Suisse SA, qui depuis 2017 veut renforcer la production de betteraves biologiques suisses, cela en collaboration avec FSB (Association suisse des producteurs de betteraves sucrières), FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique), Coop et Bio Suisse, avec le soutien de l'OFAG (programme de soutien qualité et durabilité: OQuaDu).

**LES INCONNUS.** Selon Bio actualités<sup>1</sup>, pour 2021, le prix de base est de CHF 158 par tonne (hors suppléments et remises). Toutefois, le prix des plantons suisses n'est pas encore communiqué aux productrices et producteurs, et "on espère qu'ils soient au même prix ou à peine plus chers que les plantons français" dit Philippe Faivre. Les paysan\*nes doivent faire face à de nombreuses inconnues: météo, ravageurs, prix des plantons et intrants, rendement et teneur en sucre, concurrence des importations...et ils doivent souvent attendre plus d'une année pour connaître le prix effectif qu'ils ont touché pour leur produit. Leur intégration dans la filière leur assure un débouché, facilite l'accès aux plantons de betteraves, mais leur voix n'est pas entendue. Comme le relève notre interlocuteur avec une certaine amertume, "nous les paysans nous ne décidons rien ! On a l'habitude, c'est comme ça dans les autres filières aussi !". Oui, en effet, c'est la règle, mais cela ne signifie pas qu'elle soit juste. Il est scandaleux que les paysan\*nes n'aient pas voix au chapitre, car sans leurs produits, il n'y a pas de produits locaux, pas de label Swissness...Les consommateurs\*trices veulent

des produits transformés suisses et si possible bio. Sans agriculture suisse, les transformateurs, la distribution ne peuvent répondre à ces attentes.

**SUCRE SUISSE ET INDUSTRIE.** Actuellement en Suisse, 2800 entreprises utilisent du sucre pour la production de denrées alimentaires (produits laitiers, glaces alimentaires, produits de boulangerie, produits à base de cacao et de chocolat, sucreries, plats préparés et boissons rafraîchissantes). En 2017, ces entreprises totalisaient 49 000 emplois. Environ 85% du sucre produit en Suisse est destiné à l'industrie alimentaire et seuls 15% sont consommés comme «sucre de ménage».<sup>2</sup> A la lumière de ces chiffres qui témoignent de l'importance de la production agricole suisse et donc du travail des paysan\*nes, le minimum serait de les reconnaître comme des partenaires, à force égale et de répartir de manière transparente et équilibrée la valeur ajoutée entre tous les acteurs de la chaîne.

**PROTECTION DE LA FILIÈRE SUCRE: RECOMMANDATIONS D'UNITERRE** Uniterre préconise de relever la taxe pour l'importation de sucre au niveau maximal correspondant à la marge de taxation autorisée par les accords de l'OMC, à savoir 610 Fr/t, ce qui permettrait de relever le prix à la production pour la betterave de 40 Fr/t. Ainsi on retrouverait le niveau de prix pratiqué en 2007. Ce niveau reste insuffisant pour permettre une culture rémunératrice et il convient donc de maintenir les primes à la culture pour compenser la différence entre prix sur le marché protégé et prix rémunérateur. Pour l'importation des betteraves, il faut une mise en place de phases d'importation ainsi qu'une taxation conforme aux objectifs visés (prix cible minimal 100.- Fr/t, taxation environ 75.-Fr/t). Le financement ne doit pas se faire en grevant le budget agricole. Si la mesure de taxation développée ci-dessus n'est pas adoptée, le budget agricole devra être adapté à la hausse pour compenser les coûts supplémentaires.

Il convient de taxer les sucres utilisés par l'industrie alimentaire dans le cadre d'une stratégie de prévention de santé. Par exemple, l'accord de Milan, signé par 14 entreprises suisses, et qui vise une réduction par étapes du sucre dans les yogourts et muesli et, nouvellement dans une plus large palette de produits, pourrait être renforcé<sup>3</sup> grâce à la taxation sur les sucres. Une telle taxation est appliquée en Belgique et en France sans toutefois orienter les recettes fiscales de manière contraignante. Genève va introduire une telle taxe, Neuchâtel s'y prépare...hormis l'objectif de santé publique, ils visent le financement des soins dentaires... A notre avis, les fonds récoltés devraient être alloués à 50% à la production de betteraves sucrière (financement de la prime de culture et financement de la recherche publique de systèmes de production durables sans insecticides et sans herbicides), ainsi qu'à 50% à la santé publique. Ainsi une taxe de 900.- Fr/t de sucre utilisé dans l'industrie alimentaire rapporterait 330 millions Fr. Pour le consommateur, cette taxe équivaldrait à une augmentation de 1 ct/l de boisson sucrée. •

#### SOURCES:

1. www.bioactualites.ch/marche-bio-reboume/marche-bio/marche-grandes-cultures-bio/la-betterave-sucriere-en-bio.html
2. OFS\_Sucre\_1166-2000
3. www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-ernaehrung/ernaehrung/produktzusammensetzung/zuckerreduktion.html

## VISITE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE TRÈS DIVERSIFIÉE EULENHOF À MÖHLIN.

JOSEF KAUFMANN  
PRÉSIDENT DE LA SECTION ARGOVIE

Dès notre arrivée, et tout au long de la visite de la ferme d'Edi Hilpert, le 26 mai 2021, nous, les membres de la section argovienne d'Uniterre, avons été frappés par la disposition des surfaces cultivées tellement différente de ce que l'on voit habituellement. L'exploitation, qui est certifiée Bio Suisse (Bourgeon), pratique l'agroforesterie.

**LES CHAMPS SONT CLAIREMENT STRUCTURÉS** par des arbres fruitiers à haute tige, avec des rangées longitudinales et transversales. Entre les rangées d'arbres pousse une diversité de légumes du potager solidaire (www.solila.ch) et au milieu, les différentes variétés d'arbres alternent entre fruitiers sauvages et cultivés (par exemple, des cerisiers aigres et des pommiers). L'herbe le long des arbres est laissée comme pailis. Le labourage est effectué une fois par an, ce qui permet aux racines des arbres de pousser plus profondément. Les surfaces labourées sont semées de doucette ou de chicorée ou d'un engrais vert. La coupe des surfaces de compensation écologique (30% de la surface agricole de 18 ha) est séchée et livrée à un voisin qui a des chevaux. Le fumier de cheval revient et est incorporé au compost. Grâce au paysage richement structuré, il y a moins de pucerons, mais plus de souris et de limaces.

**MALGRÉ SA RICHE EXPÉRIENCE,** Edi Hilpert essaie toujours de nouvelles choses, par exemple en greffant des arbres sur différents porte-greffes. Actuellement, un champ de choux a été paillé pour la première fois avec des boutures d'engrais verts afin de protéger le sol contre la battance ou le dessèchement rapide. Lors du dîner canadien de clôture, qui s'est déroulé à l'extérieur pour des raisons de pandémie, l'échange a été riche, notamment sur des sujets agricoles d'actualité. •

PLUS D'INFORMATIONS:  
<https://solila.ch/>

LE COURRIER

**Votre  
abonnement,  
la garantie  
d'un média  
indépendant**

**Essai Web  
2 mois: CHF 19.-**

[www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)

## LETTRE DE LECTEUR

PAUL SAUTÉBIN,  
ANCIEN PRÉSIDENT D'UNITERRE JURA ET JURA BERNOIS

### L'APRÈS 13 JUIN : ATTAQUONS-NOUS AUX VRAIS PROBLÈMES!

La question agro-alimentaire est devenue essentielle dans le contexte de crise globale que nous traversons: pandémie, climat, migration, environnement, biodiversité. Dans le consumérisme à tout-va, la nourriture reprend toute sa place car notre approvisionnement et la santé publique ne semblent plus aller de soi. Comme on l'a vu dans la campagne en vue des votations du 13 juin, des questions sous-jacentes aux initiatives n'ont pas été prises en considération, en particulier celle des marchés libéralisés qui étranglent quotidiennement les paysannes et paysans, et font disparaître près de mille fermes chaque année. Initiatives anti-phytos ou pas, la branche agricole est toujours en voie d'être sciée par la concurrence à tout crin. Ces questions ont été quelque peu biaisées par les initiants, les Verts, le PS et les ONG environnementales: ils ont voulu imposer à l'agriculture des normes environnementales sans dénoncer ce dispositif économique prédateur. Ces questions ont tout autant été éludées par les organisations partisanes du 2x NON. Alors qu'il représente la première menace pour l'agriculture et les familles paysannes, aucune mobilisation du type du 13 juin n'est venue défendre leur cause face à l'emprise de l'agro-industrie.

**LA CAMPAGNE DE VOTATION A MORALISÉ**, individualisé la question agro-alimentaire: "le paysan n'a qu'à, le consommateur n'a qu'à", en faisant fi du fait que l'agriculture est indissociable de la société avec qui elle partage le territoire. On déclamait à coups d'affichage les menaces sur l'approvisionnement, la montée des prix, le gaspillage, les importations, les pertes d'emploi, etc... alors que les normes et la concurrence industrielle et commerciale génèrent un gaspillage alimentaire en milliards de francs, de tonnes de CO2, de dur labeur, détruisent des emplois, font baisser les prix agricoles, en oubliant que la Suisse exporte une part non négligeable de son territoire, notamment en fromages et poudre de lait.

**LES DÉFIS SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX, CLIMATIQUES ET MIGRATOIRES** traversent inexorablement l'agriculture pour le meilleur et pour le pire. Par conséquent il est impératif que les paysan.ne.s se réorganisent pour assurer leur autonomie en s'émancipant du carcan de l'agro-industrie qui chapeaute l'agriculture et la politique agricole. Une alliance avec les mouvements sociaux, environnementaux et climatiques va de soi et doit s'articuler sur la Souveraineté Alimentaire. Cette dernière s'inscrit dans un mouvement de lutte pour l'extension de la démocratie, s'adresse aux institutions, vient donner à la société les moyens de faire des choix en termes de politique agricole, de santé publique et d'environnement sur le territoire qu'elle habite et habitera dans le futur. Un de ces moyens est la régulation des marchés nationaux afin de s'affranchir de la concurrence mondiale. Comme on le voit avec la pandémie, les Etats se voient obligés d'intervenir. Il en va de même pour la santé publique, l'alimentation, le climat. Les sociétés ne peuvent pas faire dépendre leur avenir des lois du marché. Une chose est sûre, c'est avec une vision ouverte et par la démocratie qu'une convergence d'intérêts et de luttes, notamment sociales, environnementales, féministes, migratoires et climatiques est possible. •

## LETTRE DE LECTEUR

MAURUS GERBER, SCUOL

### RÉFLEXIONS SUITE AUX VOTATIONS DU 13 JUIN

Après le week-end des votations, il me reste un sentiment mitigé, indépendamment des résultats du scrutin. Depuis la fin de la 2ème guerre mondiale et pendant des décennies, les organisations faitières, les politiques, les écoles d'agriculture et les services de vulgarisation, avec l'appui des lobbies, ont incité les paysan\*nes à agrandir leur domaine sur le dos des petits ainsi qu'à augmenter la production en forçant la dose de tous les intrants possibles. Résultat: Vers la fin des années septantes, les marchés arrivent à saturation dans bien de domaines.

"Grâce" au néo-libéralisme et la globalisation, les prix du marché s'éloignent de plus en plus de toute réalité et de la notion de durabilité. Les attentes des citoyen\*nes en termes d'écologie ont évolué, entre autres suite aux effets néfastes des excès du passé. Les exigences du consommateur sont de plus en plus élevées. Par contre ceux-ci ne sont souvent pas prêts à payer des prix rémunérateurs permettant une vie décente au monde paysan ...

S'y ajoute le problème des paiements directs. Au départ, ils étaient censés rémunérer l'agriculture pour les services rendus à la collectivité. A l'heure actuelle, pour la plupart des domaines agricoles, ils sont devenus indispensables pour la survie. Qu'on le veuille ou non, l'agriculture suisse doit changer et évoluer vers davantage d'écologie et de biodiversité. Aujourd'hui, elle est et coupable et victime, et elle reste dans le collimateur.

Nous ne pouvons plus nous permettre de nous mettre à dos les consommatrices et consommateurs avec leurs attentes légitimes, tel que ça a été fait dans la campagne des votations du 13 juin! Nous devons chercher activement le dialogue avec eux. Oui, c'est un changement de cap radical, mais c'est la seule voie qui permettra à notre agriculture de s'en sortir à long terme. Et là, dans ce processus à entamer, il y a du pain sur la planche pour Uniterre., Pour terminer une idée à creuser: Si les prix à l'étalage englobaient toutes les empreintes sociales et écologiques, les règles du marché pourraient résoudre la plupart des problèmes, sans que les producteur\*trices aient besoin de se déchirer entre eux...! •

## ELECTION À LA PRÉSIDENTE

**LE 26 NOVEMBRE, LORS DE L'AG EXTRAORDINAIRE D'UNITERRE**, un.e nouveau.elle président.e sera désigné.e. Les candidat.e.s auront quelques minutes pour présenter leurs motivations et leur vision pour l'avenir de notre organisation. Le cahier des charges détaillé est à votre disposition auprès de Berthe Darras, auprès de qui vous pouvez déjà faire parvenir votre candidature: b.darras@uniterre.ch.

## LES SECTIONS D'UNITERRE

Les sections cantonales sont la colonne vertébrale d'Uniterre. Devenez membre et engagez-vous dans le travail des sections!

**Neuchâtel** Philippe Reichenbach 079 640 89 63

**Genève** Ruedi Berli 078 707 78 83

**Fribourg** Laurent Curty 079 508 86 35

**Vaud** André Muller 021 652 75 50

**Jura** 021 601 74 67

**Chablais** Pierre Moreillon 024 499 21 17

**Valais** contact: 078 640 82 50  
Uniterre veut relancer une section

**Deutschschweiz** Mathias Stalder 076 409 72 06

## RESPIBOL BOLUS aux plantes



**Soutien respiratoire**  
veaux, élevage et engraissement



LGC SA  
1627 Vaulruz

026 913 79 84  
www.lgc-sa.ch

## AGENDA

### Deux marchés Bio

Le marché bio à Saignelégier  
L'édition 2021 du Marché bio et artisanat à Saignelégier, prévue, si tout va bien les 18 et 19 septembre.  
[www.marchebiojura.ch/](http://www.marchebiojura.ch/)

et un marché automnale Bio à Fribourg  
25 septembre 2021 de 9h à 17h.  
[www.marchebio-fribourg.ch](http://www.marchebio-fribourg.ch)

### La Semaine suisse du Goût

du 16 au 26 septembre  
[www.gout.ch](http://www.gout.ch).

### Cycle romand de conférences : Construire ensemble des circuits courts alimentaires

Les Artisans de la transition préparent, en partenariat avec Uniterre et des comités locaux d'organisation, six soirées-conférences. But global: promouvoir l'éclosion de circuits courts alimentaires collectifs, fondements d'un système alimentaire alternatif. (Voir La Revue durable no.66)

- Jura, Maison des œuvres, Lajoux, Jeudi 7 octobre. Sur inscription uniquement à la MJPA
- Neuchâtel, Lieu: à déterminer, vendredi 1er ou 8 octobre
- Fribourg, Aula du Collège de Gambach, mercredi 13 octobre, 18h3
- Sion, Ecole d'agriculture de Châteauneuf, jeudi 14 octobre, 18h30
- Lausanne, Lieu et date à définir

Plus d'informations à la rentrée sur:  
[www.artisansdelatransition.org](http://www.artisansdelatransition.org) et [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

### Save the date!

#### L'AG extraordinaire Uniterre.

Le 26 novembre 2021, région berne,

Nous comptons sur votre présence nombreuse pour participer à l'AG extraordinaire, où des points importants seront discutés, notamment la modification des statuts, la transition vers un nouveau mode de fonctionnement et l'élection de notre futur.e président.e!

#### 70 ans Uniterre

Ce sera aussi l'occasion de célébrer en toute simplicité les 70 ans de notre organisation, autour d'un repas convivial. Les détails vous seront communiqués en temps voulu!

## IMPRESSUM

### Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,  
021 601 74 67 [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch) [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

### Rédaction

Ulrike Minkner, [u.minkner@uniterre.ch](mailto:u.minkner@uniterre.ch)  
Michelle Zufferey, [m.zufferey@uniterre.ch](mailto:m.zufferey@uniterre.ch)  
Vanessa Renfer, [v.renfer@uniterre.ch](mailto:v.renfer@uniterre.ch)

### Editeur, Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, [c.mudry@uniterre.ch](mailto:c.mudry@uniterre.ch)

### Traductions

Bureau  
Michael Huber

### Photographies/ Illustrations

Eric Roset 1,2,5  
Mathias Stalder 3

### Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs  
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26  
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.



Uniterre  
Crésus  
Crésus Comptabilité Crésus Salaires Crésus Facturation